

XIV. — LES ANCIENS FIEFS

a) *La Commaraine*

Ce fief avait été donné, dit-on, en 1193, à Jean de Pommard, par Eudes III, Duc de Bourgogne, en reconnaissance de grands services que celui-ci lui avait rendus.

Rappelons que Jean de Pommard, dont les armes portaient : « d'azur au chef d'or chargé de trois coquilles de gueules », fut Maire de Beaune en 1214, 1217, 1231, et de 1233 à 1236.

Ledit fief resta, pendant près de deux siècles, la propriété de la famille « de Pommard » ; il entra ensuite dans le patrimoine de la famille de Saulx lors du mariage en 1376, de Jeanne de Pommard (descendant de Jean) avec Aymonin de Saulx, fils de Jean et de Marie Aubriot.

Armes des de Saulx : « d'azur au lion d'or ».

Charles de Saulx, petit-fils d'Aymonin, se maria avec Antoinette Pot et mourut le 10 mai 1474 ; sa fille, Louise de Saulx, s'unit à Jean, Baron de Saint-Chamond ; la fille de ces derniers, Anne de Saint-Chamond, épousa en 1508 Louis Adhémar de Grignan, Seigneur du Montet. (5)

Le 29 septembre 1526, Girard de Vienne, Baron d'Antigny, Seigneur de Ruffey et de Saint-Aubin, marié en 1500 à Bénigne de Dinteville, Dame de Commarain, ayant acquis ce fief de Pommard des Seigneur et Dame de Grignan, fit acte de foi et hommage pour « la Commaraine », nom qu'il lui donna dès lors et qu'elle conserva depuis cette époque. (6) Les armes de la famille de Vienne portaient : « de gueules à l'aigle d'or becquée et membrée d'azur ».

Girard de Vienne mourut à Beaune le 27 mai 1545 ; son fils, François, né le 10 juin 1515, épousa en 1532 Gillette de Luxembourg qui lui donna deux fils : Jacques et Antoine.

Jacques, l'aîné, n'eut, de son mariage avec Charlotte de Clermont, Dame de Toulougeon, aucune descendance, et, par testament de 1587, il légua tous ses biens à son frère cadet Antoine, qui reprit de fief de la « chevanche » de Pommard le 4 juillet de la même année. (7)

Antoine de Vienne, Baron de la Borde, époux de Claude d'Eguilly, vit sa terre de Commarain érigée en Comté en 1588 et mourut en 1590.

Son fils, Jacques François, devenu Comte de Commarain, Baron de Ruffey, d'Antigny et de Saint-Aubin, lui succéda à la tête du dit fief de Pommard, mais il le vendit le 25 mars 1595 à Noble Pierre de la Mare, Avocat du Roy au Bailliage de Beaune, moyennant le prix de 14.400 livres. (8)

Jacques François de Vienne, marié à Française de la Magdelaine, laissa deux fils : Charles et Jacques de Vienne, qui rachetèrent la « chevanche » de Pommard à Pierre de la Mare le 26 mars 1623. (9)

Charles de Vienne, Comte de Commarain, Baron de Châteauneuf, Lieutenant Général pour le Roy en Bourgogne, acheta le 9 janvier 1622, la Justice de la Châtellenie de Pommard et de Volnay (10) ; il avait épousé Marguerite de Fauche de Dompré et mourut le 15 octobre 1661.

Son fils, Henri de Vienne, né le 22 décembre 1630, prit, à la mort de son père, les mêmes titres que celui-ci ; il se maria le 22 mai 1655 avec Jeanne Marguerite Bernard, fille de Bénigne Bernard, Seigneur de Trouhans, Conseiller au Parlement de Bourgogne.

Il eut deux fils, dont l'aîné, Charles, s'unit le 8 septembre 1698 à Jeanne de Chastellux ; il reçut le Comté de Commarain et le fief de Pommard, pour lequel il donna en 1700 aveu et dénombrement. (11)

Ledit Charles de Vienne maria, le 9 août 1725, sa fille, Marie Judith, née le 29 juin 1699, avec Joseph François de Damas, Marquis d'Antigny, Comte de

(5) et (6) Archives de la Côte-d'Or. Série B, n° 10.604.

(7) Archives de la Côte-d'Or. Séries B, n° 10.683, et E, n° 705.

(8) et (9) Archives de la Côte-d'Or. Série E, n° 705.

(10) Archives Communales de Beaune. Carton 2, cote 42.

(11) Archives de la Côte-d'Or. Série H, n° 1.002.

Ruffey, Colonel au régiment Boulonois d'Infanterie, Gouverneur de la Souveraineté de Dombes, et celle-ci apporta en dot le fief de la Commaraine. (12)

Armes des Damas : « d'or à la croix ancrée de gueules ».

Le 18 mars 1728, Joseph François de Damas reprit de fief de la Commaraine (13) ; il en donna dénombrement le 22 août 1731 et décéda le 30 mai 1736. Ce dénombrement mentionnait : maison, basse-cour, écuries, pressoirs, colombier, jardins, verger, chenevière, un clos de 90 ouvrées de vigne fermé de murailles, franc de dixmes, plus 10 ouvrées en Paisserolle, 35 soitures de pres à Pommard et lieux voisins, la rente de 38 feuillettes de vin due par divers particuliers et 18 livres en argent de rentes et cens dues par plusieurs.

A la mort de la veuve du précédent, survenue après 1762, ce fief passa aux mains de son fils, Jacques François de Damas, Marquis d'Antigny et Comte de Commarain, qui avait épousé en 1755 Zéphirine Félicité de Rochechouart ; le 18 décembre 1780 (14), celui-ci vendit la Commaraine à Française Etienne Barraud, veuve de Bénigne André Dubard de Chazans, Seigneur de Chazans, Lieutenant et Curley, Conseiller Maître honoraire à la Chambre des Comptes de Dôle, moyennant 90.000 livres et 1.200 livres de pots de vin. (15)

La nouvelle propriétaire reprit de fief le 8 mars 1782 et, le 10 avril 1783, elle en donna le dénombrement.

Mais cette possession ne fut pas d'une longue durée, car, ayant émigré pendant la Révolution, la « ci-devant » Commaraine fut confisquée comme bien national, les scellés apposés au Château le 5 mars 1792, le mobilier et le matériel vendus peu après, l'inventaire des titres et papiers dressé en avril 1793. (16)

La propriété en question a été aliénée le 1^{er} juin 1794 à Sébastien Micard, Cultivateur à Moisey, au prix de 58.300 livres (17), puis celui-ci la céda en 1795 à Nicolas Guillaume Bazire (18), qui la revendit le 20 octobre 1801 à Charles François Oudot, ancien Député de Beaune, Conseiller à la Cour de Cassation. (19)

Le 10 janvier 1816, Charles François Oudot donna la Commaraine à ses trois fils : Camille, Félix et Jean Baptiste Charles, qui en restèrent co-propriétaires pendant quelques années, puis, le 22 juin 1821, Camille Oudot en devint l'unique possesseur.

Ce dernier la céda le 12 avril 1852 à M. Claude Bernard, Négociant en vins à Meursault, qui la conserva jusqu'à son décès, survenu le 25 juillet 1882.

Après lui, sa fille, Mme Jeanne Bernard, Baronne d'Ideville, eut l'usufruit du Domaine, mais la nue propriété alla à ses trois enfants : Jacques, Louis et Jean ; le 18 février 1901, ceux-ci se virent adjuger l'usufruit pour 10.500 F.

Le 9 janvier 1904, la Commaraine fut acquise moyennant 68.850 F. par M. Prosper Demars, demeurant à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), qui la revendit le 27 mars 1920 à M. Ulysse Georges Jaboulet-Vercherre, Négociant en vins à Beaune, rue Colbert.

A son décès, survenu le 25 décembre 1955, ce beau Domaine est passé aux mains de son fils, M. Michel Jaboulet-Vercherre, son possesseur actuel.

Le Château de la Commaraine est l'une des plus anciennes et des plus intéressantes propriétés de la commune.

Certains bâtiments datent du XIII^e siècle et d'autres ont été ajoutés ou transformés au cours des siècles suivants (XIV^e au XVII^e).

Nous n'entreprendrons pas d'en donner une description détaillée, ce qui nous mènerait beaucoup trop loin ; nous dirons seulement que les caves sont vastes et belles.

Devant le Château, du côté du midi, parc avec cour qui servait autrefois d'emplacement pour les récréations publiques ; à droite de la cour, puits de grandes dimensions avec margelle carrée, en pierre.

(12) Archives de la Côte-d'Or. Série B, n° 10.976.

(13) — d' — Série B, n° 10.987.

(14) — d' — Séries B, n° 11.103, et H, n° 1.002.

(15) — d' — Série B, n° 11.103.

(16) — d' — Série Q, n° 963.

(17) — d' — Série Q, n° 697, et Q, n° 98.

(18) et (19) Archives de la Côte-d'Or. Série Q, n° 697.